

A l'occasion du salon Défense et Sécurité Eurosatory qui s'est tenu à Paris, la société [STARNAV](#) / T : 02.31.74.18.82 (siège à Chicheboville), présente aux côtés de 15 entreprises normandes emmenées par le pôle [NORMANDIE AEROSPACE](#) / T : 02.32.80.88.00, a été récompensée par le 45ème prix AAT (Association de l'Armement Terrestre), pour son dispositif RAPACE, qui permet de régler l'optique des armes sans laser ni tir. L'entreprise normande travaille actuellement sur une version moins onéreuse de ce dispositif, qui puisse équiper les effectifs de l'Armée de Terre. www.starnav.fr